

Externalisation de la gestion du site de recherche nucléaire du Mont Terri
Pierre-André Comte (PS)

La Confédération a décidé d'externaliser la gestion du site de recherche nucléaire du Mont Terri, situé sur le territoire jurassien, sans la moindre concertation avec les autorités cantonales. Une telle décision, unilatérale, constitue une atteinte grave aux principes fédéralistes, fondements de notre organisation étatique.

Ce cas illustre une tendance de plus en plus marquée à la centralisation des décisions stratégiques à Berne, au détriment des cantons, en particulier périphériques. Trop souvent, la Confédération privilégie les grands centres, concentrant les institutions, les projets et les ressources, en marginalisant des régions entières. Cette dérive est politiquement préoccupante et institutionnellement injustifiable.

La Confédération a le devoir d'être équitablement présente dans l'ensemble des 26 cantons, et de respecter les autorités cantonales dans la gestion des projets d'intérêt national. Il ne peut y avoir de Suisse cohérente sans un fédéralisme équilibré, respecté et vivant.

Dans ce contexte, je pose au Gouvernement les questions suivantes :

- 1. Quelle sera la réaction du Gouvernement face à cette décision prise sans consultation de l'État jurassien ?**
- 2. Quelles démarches le Gouvernement entend-il entreprendre pour dénoncer cette atteinte au fédéralisme et faire valoir les intérêts du canton ?**
- 3. Le Gouvernement est-il prêt à exiger de la Confédération un respect strict de l'équilibre confédéral dans la répartition des institutions et des projets ?**
- 4. Envisage-t-il de s'associer à d'autres cantons confrontés à des situations analogues afin de porter une réponse politique commune ?**
- 5. Quelle stratégie compte-t-il mettre en œuvre pour rappeler à la Confédération que sa légitimité repose sur une présence équitable et sur un dialogue réel avec toutes les régions du pays ?**

Pierre-André Comte (PS)

Co-signataires

- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 12 mai 2025